CROIX-ROUGE de Belgique

RECYCLAGE DU SECOURISTE EN MILIEU PROFESSIONNEL (4 HEURES)

Fiche technique

Vous n’avez pas eu l’occasion d’appliquer les gestes de premiers secours sur votre lieu de travail depuis votre dernière formation ? En tant que secouriste en milieu professionnel, cette formation vous permet de renforcer vos connaissances et de vous ré-entrainer aux situations d’urgence pour agir. Vous conservez votre certification en tant que secouriste d’entreprise conformément au Code du Bien-Être au Travail du 28 avril 2017, Livre Ier, Titre 5 « Premiers Secours ».

Un recyclage annuel (ou bisannuel sur base d’une analyse de risque préalable) de min. 4h est obligatoire.

Un·e secouriste qui ne peut assister à une séance de recyclage doit suivre un autre recyclage dans les 12 mois suivant, en plus de son recyclage annuel (2x4h). En cas d’impossibilité, le·la travailleur·se devra à nouveau suivre une formation de base.

Objectifs :

- Conserver la validité de votre certificat de secouriste en milieu professionnel
- Maintenir les aptitudes acquises au cours de la formation de base
- Mettre à jour les connaissances relatives à de nouvelles pratiques ou de pratiques qui ont évolué

Contenu :

Cette formation est dispensée par la Croix-Rouge de Belgique en tant qu’organisme agréé par le SPF Emploi, Travail & Concertation sociale.

Recyclage sur 4h ou sur 6h avec une révision des thématiques et des techniques suivantes :

- Les règles essentielles d’intervention (appel 112)
- La réanimation et la défibrillation
- Le contrôle des fonctions vitales

- La victime inconsciente et qui respire normalement
- La désobstruction
- L’hémorragie externe

+ 1 module comprenant une thématique complémentaire au choix du client comme (2 modules pour le recyclage en 6h) :

- Module malaises
- Modules traumatismes locomoteurs
- Module plaies
- Module brûlures
- Module pédiatrie (uniquement si vous avez déjà été formé·e·s aux premiers secours pédiatriques)
- ...

En pratique

Durée: 4 ou 6 heures

Prérequis : avoir son certificat de secouriste en milieu professionnel ; être en ordre de recyclage

Validité : la durée de validité de la Certification de Secouriste est en lien avec le recyclage annuel (ou bisannuel sur base d’une analyse de risque) de minimum 4 heures

Type de formation :

En Inter-entreprises : Organisée dans des locaux réservés par la Croix-Rouge

Durée : uniquement en 4 heures dans ce format

Maximum 4 personnes d'une même organisation

Agenda : découvrez les dates de formation par province **en bas de page.** Pour plus d'informations sur chaque session, cliquez sur détails.

Prix par inscription individuelle : 150,00 €

Pour inscrire des participant·e·s, merci de nous retourner le fomulaire d'inscription disponible via la partie agenda. L'inscription est validée une fois que notre secrétariat vous aura répondu par email en confirmant ou non la date selon les disponibilités restantes. Cette information est à transmettre au· à la participant·e

OU

En Intra-entreprise : Organisée dans vos locaux ou dans une de nos salles

Nombre de participant·e·s par groupe: min. 4, max.12 personnes

Prix forfaitaire pour un groupe : en 4 heures 700,00 €; en 6 heures : 985,00 €

Retrouvez toutes les **informations pratiques** pour organiser votre formation ici.

CROIX-ROUGE de Belgique

Conditions générales de vente : Cliquez ici.

Police vie privée : Cliquez ici.

Vous avez **une question** ? Consultez notre FAQ ou **contactez notre secrétariat** : formipro@croix-rouge.be / 081.771.300

Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.